



Donner de la formation en tant que salarié

Par **Nico**, le **27/07/2010** à **13:54**

Bonjour,

Actuellement cadre chez un donneur d'ordre automobile, je souhaite donner de la formation (achats) rémunérée au sein d'une école du cycle supérieur.

Estimation : 1 semaine par an.

- quel statut dois-je avoir vis à vis de mon employeur ?
- comment m'assurer que je suis dans mon droit ? et quelle autorisation dois-je demander ou avoir ?
- ou puis je me renseigner pour me documenter ?

Merci d'avance de m'éclairer sur ce sujet.

A votre disposition pour de plus amples explications.

Meilleures salutations.

Nicolas C.